

SNCS-HEBDO 09 n°07

25 mars 2009

Blocage du CA du CNRS, 26 mars, 8H30 : forcer à la négociation

Malgré les avis répétés de toutes les instances scientifiques, malgré la consultation du C3N, malgré la réunion des délégués de laboratoires et celle des directeurs d'unité, malgré les propositions des syndicats, la direction poursuit imperturbablement sa route pour un CNRS rabougri, cassé, émietté, laissant les labos sous la dépendance étroite de l'ANR (Agence nationale de la recherche) et de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur). En bloquant le conseil d'administration du CNRS, le 26 mars, à 8H30, forçons à la négociation !

Par Henri-Edouard Audier, membre du BN du SNCS-FSU

Après six semaines du mouvement que l'on sait, la ministre fait mine de découvrir qu'il y a aussi les problèmes d'emploi et ceux des organismes. Mais elle propose toujours une discussion dans un cadre balkanisé : double jeu ministériel qui tient dans une poigne de fer (d'argent ?) les directions d'organismes qui, elles, ont capitulé en rase campagne.

Mais pour la première fois dans l'histoire de la recherche, c'est à un sabotage de la machine à démolir que se livrent les scientifiques. Par sacs entiers, ils déversent le sable dans ses rouages, ayant compris que mieux vaut une année perturbée que le néant pour l'éternité. L'ANR et l'AERES sont désormais en manque d'experts, les laboratoires ont compris qu'à terme (et souvent dès maintenant), l'AERES les jugera sur des critères quantitatifs ou sur la conformité aux thèmes définis par quelque Belloc, aux trois publications citées trois fois. Dynamitons donc ces usines à gaz opaques, boycottons-les et envoyons les rapports des unités au Comité national. C'est aussi le sens du blocage du conseil d'administration : montrons que nous ne sommes pas des victimes consentantes. Exigeons que nos propositions soient discutées !

Et il faut aussi en finir avec le processus de « désuémérisation », vieille lune de la droite qui en 1995 voulait transformer les 2/3 des UMR (unités mixtes de recherche) en UPRESA (unités propres de recherche de l'enseignement supérieur associées), idée reprise dix ans plus tard par le directeur général Larrouturou avec ses *équipes liées* et aujourd'hui avec les *équipes d'accueil conventionnées*. Pas de dés-association sans raisons scientifiques ont dit avec raison les instances, et pour le moins pas sans leur avis. Car c'est là tout simplement la légalité républicaine actuelle. Le SNCS effectuera les recours juridiques nécessaires, mais partout, dans tous les conseils, sur tous les sites, marquons notre unité avec les victimes de l'arbitraire.

Enfin, ne serions-nous désormais même plus capable d'indignation au sort des jeunes qui nous ont fait confiance en entrant dans nos unités, ces jeunes que nous avons formés, qui ont participé à nos publications

et qui reçoivent un coup de pied au cul en fin de CDD ? Et ce, au moment même où n'importe quel incapable qui nous a envoyés dans le mur, n'importe quel parasite, réclame ses milliers de stock-options ou son parachute à coups de millions. Exiger l'intégration des CDD sur des statuts par transfert de crédits ANR, demander un plan pluriannuel pour l'emploi, n'est pas seulement un geste d'éthique. C'est une condition de survie à terme de nos secteurs car à la vitesse où se dégrade la situation, tous les meilleurs étudiants iront ailleurs.

Par leur attitude, les dirigeants des organismes ont gravement altéré leur crédibilité. Le SNCS demande à la direction du CNRS d'arrêter le démantèlement du CNRS, de rouvrir la discussion sur le projet de contrat avec l'Etat, imposé par le ministère : orientations, structures et moyens. Le SNCS demande aussi l'arrêt des « désuémérisations », l'abandon de la procédure des chaires, avec rétablissement des postes pour 2009, le retour de l'évaluation des laboratoires par le Comité national.

Aujourd'hui, le gouvernement veut gagner du temps et espère le pourrissement de la situation. Notre défi majeur est de le forcer à négocier sur l'ensemble des problèmes, alors qu'il ne nous offre que des palabres. Il sait les gestes forts qu'il doit faire pour que le dialogue ait lieu. Si une telle négociation s'ouvrait, le SNCS y défendrait :

- la place déterminante des établissements dans l'orientation et le financement des recherches, le respect de l'intégrité des organismes, ainsi que leur rôle de (co)opérateur,
- le remplacement des actions thématiques de l'ANR par des programmes négociés entre les organismes, ainsi qu'un fort accroissement des crédits de base,
- des partenariats équilibrés et renouvelés entre universités et organismes, notamment via les UMR,
- la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de l'emploi avec résorption de la précarité,
- le retour à une évaluation scientifique, les instances actuelles pouvant être immédiatement habilitées pour évaluer les unités.